



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le mardi 22 février 2022 à 18 h 30, par TEAMS

Présences :

Parents

- Ian Bergeron
- Isabelle Bolduc (présidence substitut)
- Nancy Falardeau
- Tobie Jean (quitté à 18h50)
- Brigitte Lavoie
- Christine Thibeault
- Caroline Tremblay
- Sonia Villeneuve

Représentants des élèves

- Béatrice Gauthier
- Olivia Giroux
- Félix Ouellet-Gaudreault

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien

- Nathalie Lapointe

Enseignants

- Vicky Audet
- Stéphane Côté
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard
- Gabriel Turcotte

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Marianne Tremblay, gest. administrative
- Julie Thibeault, secrétaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Jean-François Giroux à 18 h 32.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 21-22-039

CONSIDÉRANT que messieurs Jean-François Giroux et Tobie Jean ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Lavoie, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
Ajout du point 9 : Sortie de l'Harmonie à Québec (approbation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2022

CÉ 21-22-040

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 janvier 2022 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au procès-verbal du 11 janvier 2022

Aucun suivi.

5. Représentants des élèves

5.1. Journée coccinelle de LEUCAN

CÉ 21-22-041

Olivia Giroux, représentante des élèves, présente la journée coccinelle de LEUCAN lors de laquelle les élèves, en échange d'un don de 2\$, recevront une étiquette au logo de coccinelle et pourront venir à l'école habillés en civil. Les fonds amassés seront remis à cette fondation. Cette campagne est en lien avec le défi têtes rasées, qui se tiendra le 25 avril prochain. Huit élèves de notre école y participent.

La journée coccinelle de LEUCAN est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

5.2. Dons du budget du C.É. pour les participants du défi têtes rasées de LEUCAN

CÉ 21-22-042

Afin d'encourager les participants et souligner leur dévouement à cette cause, les membres du conseil d'établissement souhaitent remettre un montant de 100 \$ provenant du budget du Conseil. Ce montant sera réparti également entre les 8 participants inscrits à ce défi.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bolduc de faire un don de 100 \$ à partir du budget alloué au conseil d'établissement.

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ.



5.3. Journée cabane à sucre

CÉ 21-22-043

Le 7 avril 2022, se tiendra une journée cabane à sucre. La cafétéria proposera un menu selon cette thématique et la traditionnelle tire sur la neige sera offerte sur l'heure du dîner.

La journée cabane à sucre est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**.

5.4. Journée thématique disco

CÉ 21-22-044

Les représentants des élèves souhaitent tenir une journée thématique disco. Puisque les élèves n'ont pu vivre un réveillon de Noël, les fonds destinés à cette activité permettront la tenue de cette journée thématique. L'activité se déroulerait de 13 h 45 à 16 h 15 et il y aura prise de présences en classe de 13 h 30 à 13 h 45. Les cours réguliers se tiendraient en avant-midi.

Plusieurs activités seront offertes dont le Laser Tag, le Bubble soccer, un disco au café étudiant, une prestation musicale, etc. Les élèves auront le privilège de venir à l'école costumés sous le thème « disco ».

Différents points sont soulevés quant aux choix de la date et de l'autorisation de porter un costume toute la journée ou seulement en après-midi. Des arguments pour et contre sont donnés sur la tenue de l'activité lors des périodes de concentration.

On procède au vote sur la proposition d'activité comme présentée, à savoir :

- Port du costume toute la journée ;
- Toutes les activités proposées se tiendront de 13 h 45 à 16 h 15.

On mandate monsieur le directeur sur le choix d'une date lors des périodes de concentrations au 2^e cycle.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 1

La demi-journée thématique disco est approuvée **À LA MAJORITÉ**.

6. Grille-matières 2022-2023, parcours arrimage (approbation)

CÉ 21-22-045

La grille-matières pour le parcours arrimage est expliquée aux membres. Le contenu demeure le même que celui offert cette année. Cependant, des mesures d'aide seront ajoutées pour accompagner les élèves de cette classe et les aider à se conformer aux règles des concentrations. Une technicienne en éducation spécialisée aura ce mandat. Elle mettra en place des échéanciers de réintégration et un plan d'accompagnement.

CONSIDÉRANT que l'équipe enseignante a voté à la majorité pour cette grille-matières ;



CONSIDÉRANT que tous les enseignants touchés par cette clientèle ont été consultés et sont majoritairement en faveur de cette proposition ;

CONSIDÉRANT que le comité grille-matières a été consulté et est en faveur de cette proposition ;

À la suite d'un vote, le contenu de la grille-matières 2022-2023 pour le parcours arrimage est **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**.

7. Code de vie, code vestimentaire (amendement)

Un ajout au code de vie, dans la section du code vestimentaire, est proposé :

Sur tout vêtement, les signes, les marques ou les messages violents, haineux, racistes ou sexistes sont interdits.

Les membres sont en accord pour que la formulation de ce règlement soit plus élargie et plus claire.

Monsieur Giroux retravaillera ce règlement et déposera une nouvelle formulation lors d'une prochaine séance du Conseil.

8. Frais prévisionnels chargés aux parents pour les concentrations 2022-2023 (approbation)

CÉ 21-22-046

Monsieur Jean-François expose les montants prévisionnels qui seront chargés aux parents pour les différentes concentrations pour l'année scolaire 2022-2023. Ces montants seront ajustés au mois de septembre 2022 en fonction du nombre d'élèves inscrits.

Voici les montants prévisionnels :

- Soccer : 204 \$;
- Volleyball : 176 \$;
- Cheerleading : 196 \$;
- Ski-golf-curling : 782 \$;
- Hockey : 504 \$;
- Sciences : 180 \$;
- Arts plastiques : 40 \$;
- Musique : 0 \$.

Les frais prévisionnels des concentrations 2022-2023 sont **APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**.

9. Sortie de l'harmonie à Québec (approbation)

CÉ 21-22-047

La sortie annuelle de l'Harmonie aura finalement lieu dans la ville de Québec. Elle se tiendra les 27 et 28 mai 2022. Le départ est prévu le 27 mai en après-midi. Ces élèves seront donc absents seulement une demi-journée.

La proposition de sortie de l'Harmonie à Québec est **APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**.



11. Sujets d'information

11.1. Présidence

Aucun sujet.

11.2. Direction

11.2.1. Comité de consultation des élèves par le C.É., mise à jour

Ce comité réalisera un sondage Forms qui sera passé à tous les élèves. Ces derniers seront questionnés sur différents sujets. Les résultats seront présentés au C.É.

11.2.2. Journées d'activités d'hiver

Le taux de participation pour le 1^{er} cycle a été de 75 % et de 60 % au 2^e cycle. La direction rappelle qu'elle ne souhaite pas qu'un taux de participation minimum pour la tenue de telles journées d'activités soit imposé, pénalisant alors les élèves qui vivent ces activités avec enthousiasme.

11.2.3. Santé mentale positive

L'un des objectifs du projet éducatif de notre école est d'améliorer la santé mentale positive de nos jeunes. Pour atteindre cet objectif, mesdames Marie-Claude Fortin, psychoéducatrice, et Julie Guérin, technicienne en éducation spécialisée, ont préparé 6 ateliers à ce sujet qui seront offerts aux élèves de 2^e secondaire. Elles ont été accompagnées par le programme « École en santé » du CIUSSS. Les ateliers seront offerts aux élèves des différents niveaux à compter de l'an prochain.

11.3. Comité de parents

Madame Lavoie informe les membres que les travaux en lien avec le projet engagement vers la réussite redémarreront l'an prochain. Lors de la dernière rencontre de ce comité, il a été discuté de la réaffectation des sommes allouées aux conseils d'établissement à différents projets touchant les élèves. Aussi, on rappelle qu'une conférence sur l'utilisation des écrans est offerte aux parents. Madame Lavoie réitère son invitation aux parents de lui faire part d'un sujet qu'il juge intéressant pour une future conférence offerte aux parents.

11.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.

11.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

11.6. Personnel professionnel

Madame Isabelle Tremblay informe les membres que nous sommes en période de choix de cours et d'admission dans les établissements scolaires postsecondaires.

12. Sujets divers



Aucun sujet.

13. Levée de la séance à 20 h 20

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Karine Simard, et résolu :

CÉ 21-22-048

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Tobie Jean
Président

Jean-François Giroux
Directeur

